

Même à son compte, une femme gagne 20% de moins qu'un homme

Inégalités salariales Six élus de tous bords politiques demandent un rapport pour comprendre comment une telle différence est possible dans les professions indépendantes.

Florent Quiquerez

Estelle Revaz est travailleuse indépendante. Lorsqu'elle se produit en concert, la violoncelliste doit discuter du cachet avec les organisateurs. «Même si j'ai pris de la confiance avec les années, je sais que je ne négocie pas de façon aussi directe que mes collègues masculins.»

La conseillère nationale socialiste genevoise n'est pas une exception. Le rapport du Conseil fédéral sur les inégalités salariales publié en 2022 révèle que le revenu horaire d'une femme indépendante est inférieur en moyenne de 19,3% à celui d'un homme qui a le même statut professionnel. Le chiffre se base sur l'enquête suisse sur la population active et les données de l'AVS pour les années allant de 2013 à 2018. Si l'écart a diminué durant la période analysée, le fait que cette différence soit presque la même que pour les salariés interpelle. Car s'il est possible d'intervenir pour lutter contre une discrimination salariale en entreprise, il est difficile d'agir dans des professions indépendantes, où, par définition, chaque entrepreneur fixe sa rémunération.

La chasse aux soutiens

«Quand j'ai découvert ce pourcentage, j'ai été choquée, admet Estelle Revaz. Selon l'Office fédéral de la statistique, la différence était même de 25% chez les médecins en 2019. Cela indépendamment du volume de travail, du domaine d'activité ou du mode d'exercice.» Afin de mettre cette réalité sur le devant de la scène – le dossier n'a jamais été traité à Berne –, la Genevoise est partie à la chasse au soutien et a arraché l'appui de cinq élus: Céline Amaudruz (UDC/GE), Jacqueline de Quattro (PLR/VD), Andreas Meier (Le Centre/AG), Patrick Hässig (PVL/ZH) et Balthasar Glättli (Les Verts/ZH).

Tous ont déposé le même postulat. Ils exigent un rapport sur cette question. Ils veulent connaître les chiffres par secteur, obtenir des pistes d'explication et connaître les possibilités d'amélioration. Avec trois femmes et trois hommes, trois Romandes et trois Alémaniques, issus des six



De g. à dr.: Céline Amaudruz (UDC/GE), Balthasar Glättli (Verts/ZH), Estelle Revaz (PS/GE), Jacqueline de Quattro (PLR/VD), Andreas Meier (Centre/AG) et Patrick Hässig (PVL/ZH). DR

plus grands partis du pays, le symbole est fort.

Que l'État veuille mettre son nez dans la façon de travailler des indépendants n'est-il pas antilibéral? Jacqueline de Quattro (PLR/VD) reste droite dans ses bottes. «Un postulat, contrairement à une motion, n'est pas contraignant. En tant que femme, j'aimerais comprendre comment on arrive à cette différence de 20%. Est-ce qu'on propose moins à une femme qu'à un homme pour le même mandat? Les femmes manquent-elles d'assurance pour proposer leurs prestations à un prix plus juste? Dans mon expérience d'avocate, j'ai vécu parfois

le fait qu'à compétences égales, les regards qu'on porte sur vous ne sont pas les mêmes, que vous soyez un homme ou une femme. J'attends de ce rapport une analyse étayée.»

Céline Amaudruz (UDC/GE) insiste aussi sur le fait que ce postulat n'exige en rien une future intervention étatique. «Cet écart m'a fait réfléchir sur ma situation personnelle et les hésitations que j'ai pu avoir à l'époque lorsque je devais faire valoir mes prétentions salariales. C'est tout l'avantage de cette proposition. En mettant en lumière cette réalité, on dit aux femmes: regardez la situation, elle n'est pas juste, ayez confiance en

«En mettant en lumière cette réalité, on dit aux femmes: regardez la situation, elle n'est pas juste.»

Céline Amaudruz

Conseillère nationale (UDC/GE)

vos qualités et osez exiger les mêmes tarifs que les hommes pour les mêmes services.»

Pour Estelle Revaz, cet écart «est le reflet de ce qui se passe dans la société». «Du moment où elles touchent leur argent de poche jusqu'au moment où elles prennent leur retraite, le même schéma se répercute: on part du principe que les femmes peuvent gagner moins que les hommes.»

Travail non rémunéré

Ce chiffre de 20%, nous l'avons soumis au Bureau fédéral de l'égalité. Selon sa codirectrice Stéphanie Lachat, divers facteurs peuvent l'expliquer. D'abord, le secteur d'activité ou la branche. Les femmes sont plus souvent actives dans des secteurs qui ont tendance à générer des revenus plus faibles (éducation, soins, services). Les hommes, eux, se concentrent davantage sur les secteurs économiques à plus fortes marges bénéficiaires, comme la finance. Mais cela n'explique pas tout. «On constate également une différence entre les femmes et les hommes au sein d'une même branche ou profession», précise Stéphanie Lachat.

Autre facteur explicatif: le travail non rémunéré. «Celui-ci est toujours assumé de manière disproportionnée par les femmes et peut réduire le temps disponible pour acquérir une nouvelle clientèle ou développer l'entreprise.»

La troisième cause touche aux représentations sociales. «Les femmes sont souvent perçues différemment des hommes, détaille Stéphanie Lachat. Des études montrent que la propension à payer peut varier selon que le ser-

vice est fourni par une femme ou par un homme. Ces différences d'attente et de valorisation peuvent conduire les femmes indépendantes à s'adapter et à proposer leurs services à des prix plus bas, ou à négocier plus souvent leurs tarifs.»

Estelle Revaz ajoute un autre élément tiré d'études anglo-saxonnes: «Les investisseurs accordent moins de confiance aux femmes. Un projet défendu par une femme sera analysé à l'aune des risques, alors que pour le même projet défendu par un homme, on parlera d'opportunités. Sans compter qu'elles ont un réseau moins étoffé.» Elle propose des pistes pour corriger la situation: «On ne pourra pas changer la société en un tour de main. Par contre, il est possible d'apprendre aux femmes à mieux négocier. On pourrait imaginer que la Confédération offre des cours de formation continue. Je suis convaincue qu'une telle proposition peut casser les clivages partisans. Ça profiterait aux 150'000 indépendantes, mais aussi à toute la société.»

«Leçons infantilisantes»

Une union sacrée pour voler au secours des indépendantes? L'optimisme est douché par Philippe Nantermod (PLR/VS): «Tout cela est profondément contraire à l'esprit de l'indépendant qui est celui de l'entrepreneur. Sa nature est précisément de s'organiser librement, sans les leçons infantilisantes et les prescriptions patriarcales des fonctionnaires de l'État. Il est sain, même souhaitable, que les meilleurs s'en sortent mieux que les moins bons. Hormis le succès, aucun critère n'est pertinent pour comparer deux indépendants, à commencer par le sexe.»

Philippe Nantermod prend l'exemple de son travail d'avocat. «Si je veux que mon business tourne, je dois être meilleur, moins cher, plus attractif que mes concurrents pour prendre des parts de marché. Je ne vois pas pourquoi l'État devrait intervenir pour leur donner des avantages.» Et de résumer: «Mes impôts ne doivent pas servir à favoriser mes concurrents.»

PUBLICITÉ

Partir à la retraite

- AVS:** Quel sera le montant de ma rente ?
- Caisse de pension:** Rente, capital ou les deux ?
- Hypothèque:** Dois-je l'amortir ?
- Impôts:** Comment faire des économies ?
- Succession:** Comment protéger ma famille ?



Commander :
[www.vzch.com/
check-list](http://www.vzch.com/check-list)

À la retraite, votre situation financière change du tout au tout. Vos décisions d'aujourd'hui sont cruciales pour votre niveau de vie de demain. Un conseil indépendant auprès de VZ fait toute la différence. Jugez-en par vous-même: le premier entretien est sans frais et sans engagement.

VZ Suisse romande
www.vzch.com

